

## ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne  
A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, .....	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 29 JUILLET

LA FLOTTE FRANÇAISE  
En Russie

Tous les Français ont lu avec une patriotique fierté le récit de l'accueil enthousiaste fait à nos marins par la Russie. Ces réceptions, ces dîners, ces fêtes, ces discours sont évidemment une manifestation. Il ne s'agit pas d'en diminuer l'importance. Ce n'est pas pour le plaisir de promener nos vaisseaux que l'amiral Gervais s'est dirigé vers la mer Baltique, et ce n'est pas par l'effet d'un pur hasard qu'il a abordé à Cronstadt.

Ce voyage peut emprunter même une signification plus caractéristique à cette circonstance que le renouvellement officiel de la triple alliance vient d'être communiqué à l'Europe. Nous sommes au lendemain du voyage de l'empereur d'Allemagne en Hollande et en Angleterre.

On sait les sympathies d'intérêt et de famille qui attirent la Grande-Bretagne vers la Triple Alliance ; on assure que dans les récents conciliabules de Londres, les hommes d'Etat qui tiennent en leurs mains la paix du monde auraient fait apparaître d'un côté l'Allemagne dominant sans partage et sans rivale le continent européen, imposant ses volontés appuyées par ses alliés ; de l'autre l'Angleterre étendant en échange, fortifiant et assurant son empire sur toutes les mers du globe.

Ces deux grandes puissances se seraient partagées l'empire du monde... Et quelques jours après, les marins français sont reçus triomphalement par les Russes ; ils sont invités à la table du Czar ; les officiers russes fraternisent avec eux, les diplomates portent dans des banquets officiels des toasts à l'accord des deux nations.

Il y a évidemment dans ce rapprochement une intention, une promesse et une espérance.

Il faut cependant se garder des illusions trop promptes ; le Français s'emballerait facilement. Le chauvinisme, qui est une de nos forces et dont on a trop médité, nous prépare quelquefois des déceptions cruelles.

Il paraît certain, d'après tous les indices, qu'aucun traité formel n'existe entre la Russie et la France. Les diplomates ont beau être discrets, ces choses-là se savent toujours. Nous doutons fort qu'il y en ait jamais. Le Czar de toutes les Russies ne s'alliera point avec la République française. On a remarqué ce détail : il aurait été décidé que pendant les fêtes quatre toasts seulement seraient portés : au Czar, à M. Carnot (et non à la République), à la flotte française et à la flotte russe.

La République aura beau être sage, elle n'obtiendra l'alliance formelle d'aucune monarchie.

Mais ce qui est vrai, c'est qu'il y a entre la Russie et la France une communauté d'intérêts qui nous rapproche et nous lie.

La Russie se sent comme nous menacée par l'Allemagne. Elle comprend que le rapprochement avec la France est le seul moyen de faire contre-poids à l'alliance des puissances centrales, appuyées sur l'Angleterre.

Il n'y a pas besoin d'être très versé dans les questions internationales pour saisir que c'est là en effet la meilleure — et à vrai dire la seule — garantie de la paix générale.

L'empereur Guillaume a beau déclarer à tous les échos que le renouvellement de la triple alliance est une assurance de paix pour l'Europe.

Le jour où la Russie et la France se sépareraient l'une de l'autre, le jour où l'Allemagne n'aurait plus à craindre de voir une armée russe envahir sa frontière de l'Est, s'il lui prenait envie de se précipiter sur nous, ce jour-là nous ne donnerions pas cher de la paix de l'Europe.

Le conflit est inévitable, fatal, plusieurs fois déjà il n'a tenu qu'à un fil qu'il n'éclatât. Le seul obstacle qui l'arrête ou le retarde, en maintenant, par suite, la paix de l'Europe, c'est l'alliance de la Russie et la France.

BARTH, POCQUET.

## LES VOLUMES EXPLOSIBLES

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la tentative criminelle dirigée contre MM. Constans, Etienne et Treille.

Voici des détails complémentaires sur les circonstances dans lesquelles cette odieuse machination a été découverte :

C'est jeudi matin que le facteur des imprimés remettait à la concierge du domicile particulier de M. et M<sup>me</sup> Constans, rue de Miromesnil, 18, un paquet portant cette suscription : « Monsieur Constans, ministre de l'intérieur, rue de Miromesnil, 18 », avec cette mention : « Personnel ». L'envoi était affranchi au moyen de quatre timbres de vingt-cinq centimes, oblitérés par le cachet de Toulon. Le concierge de la maison de la rue Miromesnil — M. et M<sup>me</sup> Constans n'occupant plus cet appartement — fit porter au Ministère le paquet, ainsi qu'une lettre adressée à M<sup>me</sup> Constans. Le tout fut remis sur la table, dans un petit salon précédant la chambre à coucher du ministre. M. Constans, en sortant pour se rendre au conseil des ministres, aperçut le paquet et la lettre. Il lut sur cette dernière : « Madame Constans ». Il crut voir que le paquet avait la même destination, rejeta l'un et l'autre sur la table, au risque de provoquer l'explosion, et s'en alla après avoir donné l'ordre de remettre le paquet et la lettre à M<sup>me</sup> Constans.

A ce moment une femme de chambre coiffait M<sup>me</sup> Constans, qui était enveloppée d'un long peignoir. Le paquet et la lettre furent déposés sur ses genoux, n'ayant pas les mains libres, elle ne put qu'entrouvrir le paquet et, apercevant une maculature, crut à une mystification et ordonna de le jeter. Mais elle eut une sorte de pressentiment et, quelques minutes plus tard, elle courut à l'antichambre et recommanda de ne pas achever d'ouvrir le paquet. Il était temps. Un valet de pied et un garçon avaient défilé le paquet, d'où ils avaient retiré un livre assez épais, relié en noir, doré sur tranche et portant ce titre : *Missel de la ville de Paris pour l'année 1830*. Le valet de pied, d'ailleurs, déclarait aussitôt qu'il apercevait dans le livre une mèche.

Dès la fin du Conseil, M. Constans fut averti ; il vint voir le mystérieux livre et le fit porter à M. Cazelles, directeur de la Sûreté générale. M. Cazelles, à son tour, le porta à la Préfecture de police, où il fut, non sans beaucoup de précautions, soumis à un examen par M. Girard, chef du Laboratoire. Voici exactement en quoi consistait le redoutable et ingénieux appareil :

Dans le livre relié, une vingtaine de pages au commencement et à la fin avaient été laissées intactes afin que, si l'on tentait d'ouvrir la couverture, on ne fut pas surpris par quoi que ce fut d'insolite. Puis tout le reste du volume avait été évidé de façon à ne laisser des pages que la marge à peu près. Dans le rectangle pratiqué de la sorte, une boîte à sardines avait été placée. Cette boîte, qui avait été perforée à ses deux surfaces, renfermait une quantité de 150 à 200 grammes de fulminate de mercure, mêlé à des chevrotines et à de la grenaille de plomb.

C'est surtout dans le système de l'amorçage que l'auteur de cette tentative criminelle avait prouvé une véritable ingéniosité. En effet, la boîte de sardines, nous l'avons dit, était perforée à sa partie inférieure et à sa partie supérieure. Par ces deux trous passait une mèche analogue à celle des « papillottes », ces bons enveloppés de papier qu'à Noël et au nouvel An les enfants font éclater en tirant les deux extrémités. Cette mèche était attachée à la couverture inférieure et à la couverture supérieure au moyen de vis et de clous très soigneusement dissimulés. On comprend bien maintenant le dessein de l'auteur de cette tentative : il suffisait d'ouvrir le volume, d'une façon tout à fait normale, pour faire détoner la mèche et pour enflammer le fulminate de mercure.

Quant à M. Etienne, nous avons dit que, prévenu par M. Treille, il avait eu soin de ne point ouvrir le livre qui lui avait été adressé. Il alla avertir M. Cornette, commissaire de police de la rue de la Rochefoucauld, qui envoya deux de ses inspecteurs chercher le dangereux engin. Il retourna avec eux au commissariat, et là on défit le paquet. On débarrassa le volume de son enveloppe de papier bulle ; on aperçut alors nettement la mèche fixée dans la couverture.

M. Treille, de son côté, avait été porter à M. Lozé le volume qui lui avait été adressé.

C'est à la préfecture de police qu'il apprit qu'un volume semblable venait d'être apporté du ministère de l'intérieur.

L'opinion, au Laboratoire municipal, est que l'individu qui a placé dans les livres le fulminate de mercure, a risqué sa vie dans cette opération.

Sur l'une des premières pages du livre adressé au ministre de l'intérieur se trouvait cette menace anonyme écrite à l'encre : *Je vous ai prévenu que je me vengerais*.

Le volume adressé à M. Treille, chef du service de santé colonial, est un livre de médecine cartonné. Le dos seul est en cuir, et le titre de l'ouvrage avait été gratté.

Le livre envoyé à M. Etienne, à son domicile de la rue de Douai, est un livre de voyages.

On sait que M. Goron est parti vendredi soir pour Toulon. Il est accompagné par l'inspecteur principal Gaillarde et un autre agent de la Sûreté. M. Goron a adressé au préfet de police une dépêche qui contient en substance ceci : « Je poursuis de concert avec parquet les recherches. Ne crois pas être sur piste sérieuse. Lettre suit. »

LA CATASTROPHE  
DE  
SAINT-MANDÉ

L'accident de Saint-Mandé occupe toujours l'opinion publique. On n'a pas encore établi les responsabilités.

Le sous-chef de la gare de Vincennes a été mis en état d'arrestation.

Le mécanicien, qui n'est que chauffeur, mais commissionné, et qui faisait fonctions de mécanicien du train tamponneur, est laissé à la disposition de la justice, ainsi que le chef de gare de Saint-Mandé, en attendant que l'enquête ait fait la lumière et dégagé la vérité des déclarations contradictoires.

Le conseil municipal de Saint-Mandé a pris à sa charge, avons-nous déjà dit, la sépulture des victimes de la catastrophe de dimanche soir.

A cette occasion une discussion pénible s'est engagée, ainsi que le rapporte le maire, M. Rischmann, sur le caractère religieux à donner à cette cérémonie.

« Plusieurs conseillers, dit-il, étaient d'avis qu'il fallait se passer du concours de tout prêtre et ne voulaient pas en démordre. Je leur ai fait observer que, si je suis libre, à la veille de ma mort, de disposer de mon corps comme bon me semblera, je ne me crois pas autorisé à user de la même indépendance à l'égard de ces malheureux.

» Le mieux est de s'incliner devant les sentiments de la majorité de la population de Saint-Mandé. Il n'est pas téméraire, en outre, de penser que ces femmes et ces enfants qui ont trouvé la mort dans la catastrophe, auraient, s'ils l'avaient pu, plutôt demandé qu'ils ne les auraient refusés, les secours de la religion. Mon opinion prévaut : les obsèques seront donc religieuses. M. le curé de Saint-Mandé est venu nous offrir gratuitement la participation de l'Eglise à cette solennité. »

Il ne reste plus à la Morgue que trois cadavres complètement carbonisés à reconnaître. Le chiffre des blessés dépasse 105.

Un jeune homme qui se trouvait dans la voiture suivant immédiatement celle qui a été brisée, a fait le récit suivant :

« Notre train était bondé, car c'était fête partout sur la ligne. A Saint-Mandé beaucoup de monde attendait, et comme toujours cette foule afflua vers la queue du train, les compartiments de l'avant étant archicomblés. J'étais assis près de la portière.

» Un monsieur, avec une dame et une jeune fille, ouvrit notre portière et voulut entrer. J'essayai de l'en empêcher, lui disant que nous étions au complet, quand tout à coup j'entendis

de grands cris derrière. La portière était ouverte : instinctivement je sautai sur le quai ; au moment même un choc affreux se produisit, et je vis, une minute au plus après le choc, les flammes s'élever de l'avant-dernier wagon.

» Je fus alors témoin de scènes inoubliables. Le choc n'avait pas été suffisant pour tuer les occupants de la voiture de première classe ; mais les planches avaient été tellement rompues et entre-croisées, que tous étaient prisonniers et ne pouvaient, malgré les plus violents efforts, s'évader de cette prison, que le feu gagnait. Leurs cris étaient déchirants. Et nous restions pendant ce temps impuissants à les secourir.

» Nous n'avions pas d'eau pour éteindre l'incendie, et les employés de la gare ne savaient où donner de la tête. »

Un caporal de pompiers retrace ainsi ses impressions :

« Jamais je n'oublierai ce qui s'est passé ici. J'ai vu bien des incendies, bien des accidents depuis quinze ans que je suis au corps, mais jamais je n'ai rien vu de comparable au sinistre d'aujourd'hui. J'ai essayé de sauver les voyageurs qui étaient entassés dans le deuxième compartiment de la voiture de première classe ; j'étais parvenu à séparer les débris de la portière et à me glisser dans l'entrebaillement, maintenant le montant de droite avec un genou.

» Onze personnes, c'est-à-dire trois de plus que le nombre réglementaire, étaient amoncées, les unes sur les autres, emprisonnées entre les banquettes, faisant des efforts inouïs pour se dégager et se blessant mutuellement ou se brisant les membres davantage. Un vieux monsieur à cheveux gris était le premier. « Sauvez-moi, pompier, sauvez-moi ! et je vous donne tout ce que j'ai », me cria-t-il par deux fois ; et des larmes de rage coulaient de ses yeux. Prenez une hache, coupez-moi la jambe prise, mais sauvez-moi ? suppliait-il encore.

» Une dame tenait son enfant contre elle ; le petit avait une main en bouillie et la jambe prise dans le rebord du filet tordu contre le plafond. La mère n'aurait pu, ayant les jambes brisées, atteindre le bras de l'enfant pour le dégager ; je ne le pouvais davantage, et bientôt, je fus moi-même en péril d'être brûlé, car le feu gagnait et j'étais tellement serré entre les débris que je dus appeler les hommes qui se trouvaient sur le quai pour me tirer de là. Tout cela avait duré cinq minutes à peine, et quelques instants plus tard, tous ces malheureux étaient carbonisés.

» Toute ma vie je verrai ce tableau devant mes yeux. »

#### L'INCENDIE

L'incendie semble avoir tenu à deux causes : non seulement le renversement du cendrier de la locomotive sur les wagons du train 116, mais

aussi l'éclairage même de ces wagons.

Le renversement du cendrier était d'autant plus dangereux dans cette occurrence, que les machines, sur la ligne de Vincennes, à leur retour vers Paris, marchent en arrière, la ligne, à son extrémité, n'étant point pourvue des engins nécessaires pour changer les locomotives de direction.

Quant à l'éclairage des wagons, il est au contraire aussi perfectionné qu'on peut le désirer. Il l'est même trop, hélas ! puisque ce système d'éclairage au gaz comporte des réserves qui ont fait explosion et ont communiqué le feu aux boiseries avec une rapidité inimaginable.

#### LES RESPONSABILITÉS

M. Borrel, secrétaire général de la Compagnie de l'Est, a fait à l'un de nos confrères les déclarations suivantes en ce qui concerne les responsabilités à établir :

« Les ingénieurs de l'exploitation n'ont pas encore terminé leur enquête, et on n'est pas fixé d'une manière précise. Néanmoins, ce que l'on sait d'une façon certaine, c'est que le mécanicien du train qui a occasionné la catastrophe, Caron, s'est engagé sur une voie qu'il savait bloquée, c'est-à-dire fermée par un disque indiquant qu'il y avait devant un autre train.

» Les mécaniciens, du reste, font souvent cela ; mais ils ne peuvent le faire qu'à condition de marcher très lentement, *au pas*, pour arrêter au premier signal.

» Les ingénieurs estiment que le mécanicien a dû apercevoir le train arrêté à une distance d'environ 200 mètres.

» Il prétend qu'il a essayé d'arrêter son train, mais que son frein ne fonctionnait pas.

» Du reste, sur ce point, on espère, même dans l'état où est la machine, pouvoir le savoir exactement.

» Ce qui résulte de ceci, c'est que ledit mécanicien, que son frein ait fonctionné ou non, a une grave part de responsabilité, et qu'il s'est lancé à l'étourdie, à un allure trop rapide, — puisque le parcours entre Vincennes et Saint-Mandé n'est que de 800 mètres — sur une voie qu'il savait occupée par un autre train.

» Quant à l'attitude du chef de gare de Saint-Mandé, on ne la considère pas non plus en haut lieu comme à l'abri de tout reproche :

» Il n'aurait pas dû prolonger une discussion futile avec deux voyageurs ; il était certainement dans son droit en invoquant les règlements violés, mais il est des jours et des heures où il est quelquefois utile de les oublier.

» D'autant plus que le mécanicien du train 116 était impatient de continuer sa route, n'oubliant pas, lui, que, à quelques minutes de distance, arrivait à toute vitesse le train de Vincennes. »

#### ATTITUDE IGNOBLE DE LA FOULE

Des scènes réellement écœurantes se sont passées pendant le sauvetage.

Des jeunes gens, hommes et femmes, avinés pour la plupart, continuèrent à rire et à chanter la *Marche des Commis Voyageurs* assis sur les talus et contemplant l'horrible drame.

D'autres ne voyaient dans la catastrophe que l'ennui d'être en retard, et exprimaient tout haut leur stupide mécontentement.

Heureusement cette attitude a été grandement compensée par le dévouement admirable dont ont fait preuve la plupart des assistants.

Mais vraiment des scènes de ce genre sont une honte pour une nation civilisée ; on ne peut s'imaginer qu'il y ait de pareilles brutes dans l'espèce humaine.

#### INFORMATIONS

##### LES CHEMINS ÉLECTROTAUX

M. Yves Guyot ne dort plus. Il inaugure lignes sur lignes, embranchements sur embranchements. Il faut bien tenir les promesses faites... construire le réseau des chemins électrotaux.

N'eut-il pas été plus utile d'employer les millions affectés à ces chemins locaux sans voyageurs et sans colis, à l'élargissement des grandes lignes, à multiplier les voies. Autrefois, sur les deux voies parallèles, montantes et descendantes, on faisait circuler douze trains par jour. Aujourd'hui on en lance une cinquantaine dans chaque sens.

Qu'on s'étonne ensuite des terribles accidents tels que celui de Saint-Mandé ! A quels périls ne serions-nous pas exposés au jour imprévu d'une mobilisation ?

##### LES TROUS A LA LUNE

A Nîmes, on a entendu environ 900 témoins pour l'affaire de Bessèges ; il en reste encore un grand nombre à entendre.

On découvre de nouveaux noms fictifs sur les états de répartition. Hier, l'appareilleur cherchait un nommé Martin, ancien ouvrier de la Compagnie de Bessèges, pour aller déposer sur la somme importante qu'il avait reçue. Après des recherches on a appris que cet ouvrier était mort depuis quatre ans.

On mande de Pont-Audemer :

« M. Dehée, receveur municipal de Pont-Audemer, a été suspendu de ses fonctions, à la suite de l'examen de sa comptabilité par un inspecteur général des finances. »

##### LE RECENSEMENT DE 1891

Lors du précédent recensement qui a eu lieu le 30 mai 1886, 37,886,566 individus avaient été recensés comme présents, soit un

excédent de 466,380 sur le dénombrement de 1881.

La population constatée en France, le 12 avril 1891, s'élève à 38,095,450 personnes. L'augmentation sur 1886 est donc de 206,584.

Elle porte sur 28 départements seulement. Les diminutions, au contraire, s'étendent sur 59 départements, et principalement sur les communes rurales.

#### La flotte française à Cronstadt

Saint-Petersbourg, 28 juillet.

Le banquet offert hier par le Conseil municipal de Cronstadt aux officiers de la marine française a été magnifique. Chaque officier français, qui avait auprès de lui un officier de la marine russe, a reçu un bouquet de fleurs et deux petits drapeaux russe et français.

Grand enthousiasme. Après les toasts ordinaires, plusieurs discours ont exprimé un patriotisme très énergique. A la suite du dîner, quand les Français parurent sur le balcon, ce fut une véritable apothéose. Dix mille personnes poussaient des hurrahs frénétiques. Les drapeaux flottaient à toutes les fenêtres.

Cette fête émouvante a produit une impression profonde.

Les journaux continuent à affirmer l'indissoluble union franco-russe.

##### DEUX ÉTENDARDS DE CRIMÉE

Deux étendards qui avaient été pris pendant la guerre de Crimée dans l'église grecque d'Eupatoria, et qui avaient été déposés ensuite à la cathédrale de Paris, ont été restitués par l'ordre du Président de la République.

La presse russe applaudit à cette heureuse attention.

#### Chronique Locale

##### ET DE L'OUEST

##### SESSION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux des communes du département se réuniront le 2 août prochain, en session ordinaire. Cette session pourra durer quinze jours, elle sera close le 16 août.

Les conseils municipaux des communes des arrondissements d'Angers et de Saumur nommeront, par délibération spéciale, les deux conseillers municipaux appelés à faire partie de la commission chargée, aux termes de l'art. 3 de la loi du 8 décembre 1883, de préparer la liste des commerçants patentés qui devront concourir à l'élection des juges consulaires.

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

I

Pas un médecin du vieux pays de Bretagne ne comprenait mieux que Conan Ploël la grandeur de sa mission. A une science profonde, il joignait un extrême générosité d'âme. Il éprouvait, à la vue de toute peine, ce brisement qui est la pitié, ce brisement par lequel le cœur s'épanche et se donne tout entier à la douleur d'autrui. Il connaissait cette souffrance sympathique et fraternelle, ce sublime élan de charité qui porte l'homme généreux à secourir celui que le malheur atteint. Non seulement il donnait sa science, ses veilles, son temps, mais encore tout son argent. Sa fortune personnelle lui eût assuré une large aisance, et, toujours, c'était le vide au fond de sa bourse. Il aimait surtout sa clientèle pauvre ; « Dieu paie pour les malheureux », disait-il. Les gens riches frappaient aussi à sa porte, car sa loyauté scrupuleuse, son entente accomplie

des questions scientifiques les plus ardues, son succès dans des guérisons difficiles, lui avaient assuré une place à part. Dans tout le pays, on ne voulait que les soins du docteur Conan Ploël ; et, sans cesse, son petit tilbury roulait sur les routes sablonneuses.

Si l'âme de Conan n'avait pas son égale en beauté morale, il était moins bien partagé du côté physique. Le grand corps musculéux du jeune médecin manquait totalement de grâce ; son teint, hâlé par le vent de mer, eût désespéré un élégant ; ses cheveux poussaient dru comme une broussaille ; à vingt-huit ans, il portait plus que son âge. Et pourtant, Conan Ploël était-il laid ? On n'est jamais laid quand une intelligence puissante allume ses éclairs dans de grands yeux limpides. Si, parfois, ce regard lançait des flammes sous l'impulsion d'une idée nouvelle, ou d'une généreuse indignation contre la méchanceté de certains hommes, il y avait, à d'autres heures, une sérénité dans cet œil, qui savait aussi devenir doux et rêveur, la sérénité de l'homme qui s'est endormi chaque soir et se réveille chaque matin sur une idée de dévouement. Non, le docteur Ploël n'était pas laid ; et s'il manquait de grâce dans ses gestes, il avait du moins cette

exquise simplicité qui ajoute un charme si réel à l'accomplissement des grandes actions.

En ce moment, le jeune médecin se tenait debout au milieu de son cabinet de consultation. C'était une pièce très vaste ; Conan aimait l'espace et voulait une abondante provision d'oxygène. D'ailleurs, il lui fallait de la place, et même beaucoup de place, pour renfermer tout ce que contenait cet appartement aux dimensions d'un autre âge. Quatre hautes fenêtres ouvrant sur le jardin éclairaient, avec une prodigalité presque fâcheuse, le rustique mobilier. Pas l'ombre d'une tenture ou d'une draperie n'adouciait les rayons ensoleillés. On voyait donc une rangée de chaises de paille à l'usage de la clientèle pauvre... comme de la clientèle riche. Le médecin ne connaissait que l'égalité devant la souffrance. Quand on lui reprochait cette tendance à la démocratie, il se mettait à rire et répondait :

— Je ne veux mortifier personne, ni faire de catégories entre mes clients. Ma salle est propre, spacieuse, bien aérée. Que voulez-vous de plus ? J'ai étudié pour me consacrer aux pauvres, c'est par tolérance que je reçois les autres.

« Les autres », c'était la fine fleur des bai-

gneurs de Saint-Malo, de Saint-Servan, de Dinard. Mais Conan ne mettait aucune malice dans l'emploi de cette expression peu révérencieuse. Un pauvre, soumis à ses devoirs, sans envie et sans amertume dans l'âme, servant Dieu et le bénissant, malgré la misère et les privations, lui semblait bien plus élevé dans l'échelle sociale que les jeunes gommeux faisant la roue sur les plages où perdant, sur le tapis vert, des lambeaux de patrimoine. Il était tenace dans ses idées et incorrigible, ce bon et fervent chrétien, ce liseur, cet admirateur passionné de ce livre incomparable qui se nomme l'Évangile.

La grande pièce avait pour ornement une étagère en bois blanc, où étaient rangés des fioles de toutes dimensions, des animaux empaillés et quelques moulages anatomiques ; puis, encore, une longue série de rayons de sapins. Dans cette rustique bibliothèque s'entassaient les estimables traités relatifs à la science d'Hippocrate. Conan connaissait à fond ces graves encyclopédies. Il avait tout lu et tout retenu. Cependant il ne dédaignait pas les livres de lecture plus attrayante, et ce petit volume de Joseph Serre, ouvert sur le bureau, prouvait que le jeune médecin aimait et goûtait

CONSEILS GÉNÉRAUX

Le 15 août tombant cette année un samedi, l'ouverture de la session des conseils généraux aura lieu légalement le lundi suivant, 17 août.

SQUARE DU THÉÂTRE

Harmonie Saumuroise

Concert du JEUDI 30 juillet, de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4 du soir

Programme

1. Le Grand Veneur..... FEBVRE.
  2. Sur le Bosphore, sérénade..... COUARD.
  3. Ah! vous dirai-je, maman! variations pour piston..... REYNAULT.
  4. Les Mousquetaires au couvent, fantaisie..... VARNEY.
  5. Elle et Lui, polka..... STROBL.
- Le chef de musique,  
V. GOUBEAULT.

Cour d'assises de Maine-et-Loire

3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1891

Présidence de M. le conseiller GALLOT

Lundi 3 août

Cocu, vol qualifié. Ministère public : M. Le Poittevin. Défenseur : M<sup>e</sup> Desèdre.

Mortreau, attentat à la pudeur. Ministère public : M. Le Poittevin. Défenseur : M<sup>e</sup> Reveillard.

Mardi 4 août

Grellier, assassinat. Ministère public : M. Bissaud. Défenseur : M<sup>e</sup> Lucas.

Mercredi 5 août

Desreumaux, attentat à la pudeur. Ministère public : M. Le Poittevin. Défenseur : M<sup>e</sup> Guy.

Blain et Boissinot, attentat à la pudeur. Ministère public : M. Le Poittevin.

Péribois, vols qualifiés. Ministère public : M. Le Poittevin. Défenseur : M<sup>e</sup> Chesneau.

Jeudi 6 août

Le Floch, attentat à la pudeur. Ministère public : M. Bissaud.

Logeais, vols qualifiés. Ministère public : M. Bissaud. Défenseur : M<sup>e</sup> Affichard.

Davière, abus de confiance qualifiés. Ministère public : M. Bissaud. Défenseur : M<sup>e</sup> Bernard.

Vendredi 7 août

Ministère public : M. Le Poittevin.

Lasne, vols qualifiés.

Oger, attentats à la pudeur.

Prêtre Louis, Duclos André, Boyer Antoine, Peridy Victor, Leroy Louis, Ménard Pierre; vols qualifiés.

Rateau Joseph, Rose Cochard femme Rateau; vols qualifiés. Défenseur : M<sup>e</sup> Bernard.

Huet Etienne, Girard Louis, Rogereau Louis, Girard Eugène, Anne Gauron femme Girard, Breton Louis. Défenseur : M<sup>e</sup> Bernard.

Brindamour Auguste, Richard Adolphe, Leblanc Frédéric; vols qualifiés.

Conan, à cet instant, se tenait debout devant la table massive. C'était sa distillerie; car il était aussi le pharmacien de ses clients pauvres, et, tout en chantonnant, sur un air à lui, une stance harmonieuse, il était en train de préparer du vin de quinquina de première qualité. Bien souvent un barillet de vin d'un clos supérieur arrivait à l'habitation du médecin. Cet original de Conan n'acceptait pour honoraires de ses riches clients que Malaga ou Frontignan. Oui, c'était un original que ce grand garçon aux mouvements brusques et à l'âme tendre. Il voulait du Malaga, lui qui préférait à toutes les ambrosies du monde un verre d'eau limpide, pris à la source voisine.

Son quinquina achevé, Conan venait de s'approcher du calendrier suspendu au-dessus du bureau. Le docteur Plœl ignorait le plus souvent à quel jour il vivait, tant son existence, vide de grands événements, était pleine de jours si pareils les uns aux autres, si occupés par le travail, si remplis par la charité.

— Je ne me trompe pas, fit-il, se parlant à lui-même, nous sommes au 28 du mois de juin, veille de la Saint-Pierre. Ah! mon vieil

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Un dimanche à Paris. — Train de plaisir à prix très réduits

La Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix *exceptionnellement réduits*, permettant de passer à Paris la journée du dimanche 9 août.

Ce train partira dans la soirée du 8 août. Le retour de Paris aura lieu dans la nuit du 9 au 10 août.

Il prendra les voyageurs en provenance des lignes de Montmorillon à Poitiers, Yzeures à Châtellerault, Le Blanc exclu à Port-de-Piles, Poitiers à Tours exclu, Clefs à Longué, La Bohalle à Savonnières, Dissay-s.-Courcillon à Mettray.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ce train.

L'émission des billets cessera le 7 août, à 6 heures du soir.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 25 juillet. — André-Jean-Baptiste Comentry, rue d'Orléans.

Le 26. — Raoul-Gabriel-Louis-Joseph Dupont, rue de l'Abreuvoir.

MARIAGE

Le 27 juillet. — Yves-Marie Le Bouetté, champagneur, a épousé Marie-Joséphine Simonin, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 22 juillet. — Henri Lansade, chapelier, 48 ans, quai de Limoges.

Le 24. — Méline-Marguerite Robin, 4 mois, rue de Fontevault.

Le 26. — Augustine-Marie Pitois, chapelier, 48 ans, rue Notre-Dame; — Marie-Julienne Leroux, femme Yves-Marie Steunou, 52 ans, à l'Hôpital.

M. MONDEN-GENNEVRAVE

On lit dans le *Ralliement* :

« A l'audience de lundi dernier, le tribunal a rendu un jugement qui autorise M. le conseiller général Monden-Gennevraye à reprendre « le nom de ses pères » qui s'appelaient, paraît-il, de Gennevraye, mais qui ont cessé de porter la particule depuis 1783.

» On prêtait à l'ancien conseiller de la Cour d'Angers des sentiments libéraux : on a même songé à lui, dans l'arrondissement de Baugé, pour une candidature républicaine aux prochaines élections. Bref ! on le disait disposé à marcher de l'avant. Il nous semble, à nous, qu'il marche plutôt en arrière. »

ANGERS. — M. le général de division Lafouge a terminé l'inspection du 4<sup>e</sup> régiment de cuirassiers. Hier matin, de 7 à 8 heures, le général a passé la revue d'honneur sur la place des Arts.

Deux charges à fond de train ont été exécutées d'une façon très brillante.

ami, mon plus cher ami, ce n'est pas moi qui manquerai à ce devoir de l'amitié. Vous m'avez convoqué à prendre place à votre table; mais avais-je besoin de cette invitation pour vous porter mes souhaits affectueux, avec un pot de fleurs... le plus beau de mon jardin ?

Il consulta la pendule, comme il venait d'interroger le calendrier. L'aiguille marquait quatre heures. Conan n'avait que juste le temps de faire un bout de toilette. Sa tenue, d'ordinaire, lui causait peu de souci; mais le vieil ami avait une fille, une jolie Marcelle de dix-huit ans. La belle et candide enfant passait très près du cœur du jeune médecin; et, de tout temps, l'amour a inspiré le goût de la parure, même aux moins coquets. Il endossa sa redingote de drap fin, noua, avec tout l'art dont il était capable, sa cravate, donna un coup de brosse sur ses cheveux rebelles, et, débouchant un flacon d'odeur, il en versa avec une généreuse abondance sur un mouchoir de batiste. Lui, le docteur Plœl, avait eu cette faiblesse ! Il était entré la veille chez un coiffeur et avait demandé une essence japonaise du parfum le plus suave ! Parfumé d'une manière intolérable, à donner la migraine à ses voisins, Conan pénétra dans la chambre de M<sup>me</sup> Plœl.

L'avant-dernière nuit, un bâtiment en planches, servant d'écurie, rue des Minimes, a été complètement brûlé avec deux chevaux, une petite voiture, les harnais, la paille et le foin.

LES CHEMISES DE SOLDAT

On s'occupe, depuis plusieurs semaines, dans divers régiments, d'essais comparatifs tendant à déterminer quel est le meilleur tissu pour les chemises de soldat.

La toile de chanvre de jadis ainsi que la crêtonne vont faire vraisemblablement place à la « flanelle de coton », un tissu de création relativement récente, tissé un peu lâche et dont les fils sont plucheux, ce qui donnerait, paraît-il, à la chemise des qualités hygiéniques particulières.

L'on n'a pas encore décidé si la chemise sera blanche ou en tissu de couleur.

Les partisans de la couleur disent que la chemise se salit moins; les adversaires répondent qu'on le voit moins, mais qu'elle se salit autant.

Enfin, on procède à des expériences de lavage afin de donner au soldat une formule de lessive précise qui blanchisse bien vite et n'altère pas les qualités du tissu duvetoux.

Des raisons budgétaires ont fait rejeter des essais, la « flanelle de laine », qui est, en outre, d'un entretien difficile et coûteux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 juillet 1891.

On dit que la situation monétaire s'aggrave à Londres, mais ce qui est plus significatif, c'est la baisse du rouble à Berlin. C'est la seule façon d'expliquer la baisse du 3 0/0 à 93.17 et la légère réaction du 4 1/2 0/0 à 103.93.

Pas de changements importants à signaler sur les établissements de crédit, cours d'attente qui ne prendront probablement de signification qu'après la liquidation. Voici les principaux cours.

La Banque de Paris cote 776.25. La Société Générale est invariable à 485.

La Banque d'Escompte se maintient à 450. Le Crédit Foncier est à 1.245. Le Crédit Mobilier se relève un peu à 345.

Les obligations des Immeubles de France n'ont rien à voir avec l'état plus ou moins actif du marché, l'épargne les achète sans discontinuer à 388.

Demandes suivies sur les Chemins Economiques à 413. — Informations financières. — La Part Paris-Caracas attire définitivement l'attention du marché, en raison de l'organisation toute particulière qui a présidé à ses débuts; elle maintient fermement ses cours à 128.75.

Les obligations Linares à Alméria sont en hausse appréciable à 250.

Les négociations en cours à propos du Crédit Provincial ne tarderont pas à aboutir.

Un badaud rencontre un de ses confrères à l'hôtel Drouot.

— Qu'est-ce que tu fais ici ?

— Je voudrais acheter une cage à serins.

— Tiens ! tu te mets dans tes meubles.

Elle était assise près de la fenêtre, un tricot de laine blanche en mains, et ses doigts agiles et fluets faisaient avancer, avec rapidité, une petite brassière destinée à l'enfant d'une pauvre femme. Elle passait ainsi les longues heures de sa vie à travailler, tout en considérant des images, invisibles à d'autres yeux que les siens, faisant revivre un être cher qui lui rappelait les années heureuses. C'est qu'elle avait eu pour mari le plus noble des hommes, un mari au souvenir duquel son cœur battait encore. Il y a des morts qui restent vivants. Depuis vingt années, le colonel Plœl reposait sous un tertre fleuri, et jamais sa veuve n'avait quitté le deuil. Son visage, encadré dans une petite coiffure de crêpe, avait une blancheur transparente : son corps s'était comme spiritualisé à force de devenir diaphane; il était si frêle qu'elle était comme perdue dans sa robe aux plis lourds. Toute sa vie semblait être réfugiée dans ses yeux, des yeux bruns, superbes, dont avait hérité Conan. Sa vie était un exemple vivant. Elle avait tout à la fois l'esprit ferme et le cœur clément; sa vertu n'excluait pas l'indulgence, et elle savait compatir parce qu'elle savait comprendre. Depuis la mort du colonel, elle vivait retirée, ignorée,

Dernières Nouvelles

Paris, 29 juillet, 12 h. 35 soir.

Cronstadt. — Un grand dîner de gala a eu lieu hier au palais de Péterhof. L'Empereur et l'Impératrice de Russie, la reine de Grèce étaient présents.

Parmi les invités se trouvaient l'amiral Gervais, M. Laboulaye, les officiers supérieurs des escadres française et russe.

L'Empereur a porté un toast à M. Carnot et à la prospérité de la flotte française.

L'orchestre jouait la *Marseillaise*.

HAVAS.

AGENCE HAVAS

Le conseil d'administration de la Société anonyme « AGENCE HAVAS » prévient MM. les actionnaires que, conformément aux résolutions prises dans l'assemblée générale du 22 juillet courant, il sera payé, en échange du coupon n<sup>o</sup> 20, une somme de 30 fr. (impôt à déduire) pour le dividende de l'exercice 1890. Ce paiement aura lieu à partir du 15 août, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris, et dans ses succursales à Paris et en Province.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 l. 50 le litre

— de Montpellier, 45°, 1 l. 75 —

— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

excepté des pauvres. Souvent le docteur lui disait en souriant :

— Mère, vous me faites concurrence... Et vous n'avez pas de diplôme !

De fait, elle guérissait et surtout reconfortait les blessés avec une bonté d'ange et une adresse de fée. Pour les entailles dans les chairs vives, elle avait un onguent merveilleux, et pour les fiévreux, une liqueur sans pareille. De plus, elle était écrivain public et sa clientèle d'ignorants était nombreuse, car elle fournissait le timbre, demandant pour honoraire un simple *Ave Maria*. La mère et le fils s'aimaient profondément. Leur intérieur était un idéal de dignité, de courage, de tendresse. Avec quelle sollicitude la veuve avait élevé son fils ! Conan avait été suivi par ses yeux vigilants, de journée en journée, d'heure en heure. Il était le fils d'une sainte.

M<sup>me</sup> Plœl venait de poser sur le guéridon son tricot de laine blanche : un moment, elle arrêta, sur le jeune médecin, son regard à la fois limpide et calme, profond et triste; puis, de sa voix si douce :

— Tu vas au Prieuré, chez notre ami Pierre Bruc ? Quelle brillante parure, Conan ! et quel parfum pénétrant !  
(A suivre.)

**Faillite Lemaître**

Par jugement du 27 juillet 1891, le Tribunal de commerce de Saumur, sur dépôt de bilan, a déclaré en état de faillite, ouverte provisoirement audit jour, le sieur Pierre Lemaître, marchand de chiffons à Montreuil-Bellay.

M. Milon a été nommé juge-commissaire, et M. Bonneau syndic provisoire.

Pour extrait,  
(567) Le Greffier, COLLIN.

Etudes de M FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11,  
Et de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

**ADJUDICATION**

Le Dimanche 2 août 1891, à midi, en la Mairie de Saint-Cyr-en-Bourg, et par le ministère de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé,

**Premier Lot**

UNE MAISON, sise ville de Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 24, et place de Nantilly, n° 2,

Louée suivant bail: 440 fr.  
Mise à prix: 6,000 fr.

**Deuxième Lot**

UNE MAISON, avec cour, jardin, servitudes et dépendances, sise à Saint-Cyr-en-Bourg, rue Foucault.

Mise à prix: 4,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements:

1° A M<sup>e</sup> F. COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11;

2° A M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour insertion sommaire,  
F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

**A VENDRE**

A l'amiable

**UNE MAISON**

Située au bourg de Saint-Florent

Appartenant à M. CORBINEAU

REVENU: 710 Francs

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire. (542)

**A VENDRE**

Bon vin rouge garanti pur vin, provenant de Villemolle-l'Abbe, propriété de M. MÉNARD. — Récolte 1890. — Prix MODÉRÉS.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchar. (489)

**ENTREPOT**

**CIDRE DE BRETAGNE**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

**CIDRES**

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (143)

**A CÉDER**

**Magasin de Mercerie Et de Bonneterie**

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande place de cultivateur-jardinier ou cocher.  
Disponible fin septembre.

UN MÉNAGE demande place, le mari cultivateur, la femme cuisinière ou femme de basse-cour.  
Très bonnes références.

UN JEUNE HOMME demande une place de garçon de magasin: FERAIT DES COURSES.

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande Place ou à faire des Ménages.

S'adresser au bureau du journal

**BAINS DE MER — SAISON 1891**

**CASINO DE DEAUVILLE**

SIÈGES DE LA PLAGE DE TROUVILLE

Concessionnaire: **ANDRÉ SERVAT**

Directeur du Casino: Edmond GRELLET  
Chef du Personnel: P. PAUL

Splendide PARC — Magnifique SALLE de SPECTACLE  
Salle de Concerts — Salon des Dames  
**CAFÉ — GALERIE SUR LA MER — SALON DE LECTURE**  
(Nombreuses collections de journaux — Journaux illustrés)  
**GYMNASÉ — JEUX DE SALONS — BALS D'ENFANTS**  
**GRANDS BALS — REPRÉSENTATIONS EXTRAORDINAIRES**

Trajet direct: 4 heures de Paris

**25 francs PAR MOIS**  
Ateliers de Constructions mécaniques  
**GUIEU**, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS  
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

**Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre**  
Ancienne Maison GUÉRINEAU  
**LIGNAIS, SUCC<sup>R</sup>**  
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50  
Excellents vins rouges et blancs  
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.  
**PENSION DEPUIS 60 FR.**  
**SALONS & CABINETS PARTICULIERS**  
Diners sur commande  
**PRIX MODÉRÉS**

**LEON FRESCO**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
68, Quai de Limoges  
**SAUMUR**  
**Prix Modérés**

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Tapisseries Artistiques**

BRODERIES

**CAMILLE NOËL-BOUIN**

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

**GRANDE OCCASION --- FIN DE SAISON**

Les **MAGASINS DE LA BRODEUSE**, 42, rue Saint-Jean, voulant offrir à leur clientèle, à chaque saison nouvelle, des MARCHANDISES FRAICHES et de HAUTE NOUVEAUTÉ, mettent en vente, avec un **RABAIS CONSIDÉRABLE**, AU COMPTANT, tous les ARTICLES CONFECTIONNÉS ET FANTAISIES tels que: Tabliers, Robes, Confections et Chapeaux d'Enfants; Lingerie, Plastrons et Tabliers pour Dames; — Broderies et Dentelles fantaisie

**A PARTIR DU 27 JUILLET JUSQU'AU 5 AOUT**

NOTA. — Les **MAGASINS DE LA BRODEUSE** n'ont ni DÉPOT, ni SUCCURSALE à SAUMUR.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

**IMBERT & FILS**

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.  
Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraichissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5.75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75; pur sucre, 2.25.

**SUCRE** cassé pour confitures, le kilog. 1.05  
— à la mécanique, 1.15

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		VALEURS ÉTRANGÈRES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	93 10	Banque de France	4455	Nord	1835	Obli. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	393 75	Compagnie parisienne du Gaz	581
3 0/0 1891	93 70	Banque d'Escompte	451 25	Orléans	1520	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	477 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	577
3 0/0 amortissable	96 25	Comptoir national d'Escompte	565	Ouest	1062 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	473 75	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	581
4 1/2 1883	105 95	Crédit Foncier	1250	Compagnie parisienne du Gaz	1415	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	474	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	614
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	817 50	Transatlantique	535	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	420	obligations à lots	—
Obli. 1855-60 3 0/0	555	Crédit Lyonnais	345	Canal de Panama	30 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	471	Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1865 4 0/0	533	Crédit Mobilier	350	— Suez	2770	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	—
— 1869 3 0/0	418	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	438 75	Emprunt russe 1882 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	406	Société Générale	902 00	Autrichien 4 0/0 or	96 60	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	444	— 1889 4 0/0	—
— 1875 4 0/0	528 75	Est	1475	Dette d'Egypte 6 0/0	491 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	444 50	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1876 4 0/0	528 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1475	Extérieur 4 0/0	71 40	Nord 3 0/0 r. à 500	444 0	— 2 <sup>e</sup>	—
— 1880 3 0/0	414	Midi	1292 50	Hongrie 4 0/0 or	90 50	Orléans 3 0/0 r. à 500	448	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	505			Italie 5 0/0	90 25	Obli. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	448	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	512
				Portugal 4 1/2 1888	287 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	—		